

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 47

Artikel: Pour les enfants
Autor: C.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208213>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

NOUVEAUX ABONNÉS

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement au *Conteur* dès le 1^{er} janvier prochain recevront **GRATUITEMENT** les numéros de novembre et décembre 1911.

LA MISE DE BOIS

A Cully, la semaine dernière. De la salle à boire de l'Hôtel-de-Ville s'échappe ce bourdonnement auquel on reconnaît les auberges pleines. Par cette belle journée de l'été de la St-Martin, qu'est-ce donc qui rassemble tant de monde là-dedans ? Une affaire d'importance pour la caisse municipale. La commune vend ses coupes de bois de l'année. Comme les amateurs viennent surtout du Jorat, elle a réintroduit depuis deux ans l'usage des criées en patois. Toutes les tables sont occupées. Dans un angle de la salle siège la municipalité. En face d'elle se sont attablés une douzaine d'hommes des Monts de Lavaux, tous marchands, parlant miseurs sérieux. Serrés coude à coude, le nez plongé dans leurs calepins bourrés des notes prises à la forêt, ils ne disent mot, mais suivent les enchères avec une singulière attention. Aussi, le garde-forêts communal, qui fait le crieur, les couve-t-il du regard. Un mouvement de tête de leur part, un doigt ou un crayon qui se lève, lui disent que ces bons clients surenchérissent d'un franc, de deux, de trois, voire de dix francs !

Ailleurs, les groupes sont plus mélangés. Quelques citoyens, en blouse ou en broussetout de laine brune, un carnet à la main, rentrent sans doute aussi dans la catégorie des amateurs pour de bon. D'autres, — paysans, vigneron, pêcheurs, citadins de Lausanne — semblent être là comme au spectacle, à un spectacle de famille, dont ils pourront être à leur tour les acteurs, si le cœur leur en dit. Entre les tables, portant les demis de bourru jaunâtre, une sommelière de la Suisse allemande, dodue et joufflue, circule gravement, sans que jamais tressaille le moindre trait de son placide visage. Peut-être la pauvre fille se sent-elle bien éloignée de son coin natal, à l'ouïe de notre vieux parler, si différent du dialecte de Züberwangen ou du Schwarzbubenland.

Cependant, à part un jovial habitant de Grandvaux, il n'y a guère que le crieur qui s'exprime constamment en patois. Sa voix nette et bien timbrée domine le brouhaha des conversations. Il a commencé par les enchères des bois d'œuvre, indiquant le numéro des lots, le nombre de leurs plantes de sapin, le chiffre de la mise à prix :

— Mimerò sat... traï pliante... houitanta francs!... houitanta francs!

— Houitanta ion ! fait quelqu'un.

— Houitanta ion ! reprend le crieur.

Mais, à la table des marchands, des gestes

presque imperceptibles ont poussé vivement les surenchères jusqu'à des centaines de francs.

— Cè quatre ! clame le garde-forêts... cè quatre !... cè quatre... ti avèrti !... Cè quatre, po la première !... Cè quatre po la seconda !... Cè quatre !...

— Cè cein !... cè si ! crient deux voix à la fois.

— Vo z'itè dou ! leur fait-on observer.

— Cè sat !... cè houi !... cè nau !... cè vingt !

A ce gros chiffre, silence général pendant quelques secondes ; puis l'on n'entend plus que le crieur : « Cè vingt... ti avèrti !... Cè vingt po la première !... Cè vingt po la seconda !... Cè vingt... à Luvi Lavanchy !

Et les opérations se poursuivent ainsi, promptes et serrées, car si les lots sont nombreux, les offres ne manquent pas non plus, surtout chez les marchands. Un pêcheur trouve même que ces derniers misent beaucoup trop :

— Me bourlâi ! fait-il à son voisin, il n'y en a que pour eux !...

— Que veux-tu, ils sont à l'œil, les gaillards !

— T'inquiète pas, c'est bien le diable si je n'ai pas les deux ou trois plantes qu'il me faut pour raccommoder mes liquettes.

— Kaise-té, toi qui n'as pas été reconnaître les numéros à la forêt, tu veux te foudre dedans !

— T'inquiète pas, que je te dis, j'ai pas besoin de savoir les numéros... Rien qu'à les voir miser, ces Joratais, je sais ce que les plantes valent... Quand tu vois un juif mettre quatre cent cinquante francs sur une vache, ne vas-tu pas carrément jusqu'à cinq cents ?... Eh bien, pour les bois, c'est comme pour le bétail.

— Hardi ! fait un autre voisin du pêcheur, noinanta-ion ! Mets un franc !... Comme tu dis, il n'y a rien à risquer : c'est les marchands qui tiennent !... Noinanta-traï !... Remets un franc !... Hardi !

— T'inquiète pas !...

Mais, soit qu'il arrive trop tard avec ses surenchères, soit que la prudence, mère de sûreté, le retienne d'aller un peu haut, le bon pêcheur voit la plupart des lots lui passer devant le nez.

— Tu n'en veux point avoir ! lui dit avec une pointe de pitié le compagnon qui se complait dans son rôle d'entraîneur.

— T'inquiète pas !

Il échoit enfin au brave homme un lot de six belles plantes. Satisfait, il vide son verre, essuie sa moustache du revers de la main et, se dirigeant vers la table municipale : « Faut s'embrayer pour donner sa signature ! »

Chose digne de remarque, malgré le capiteux vin nouveau, les têtes ne s'échauffent pas, et c'est à peine si le diapason des colloques est plus élevé à la fin de la mise qu'au début. Mais aussi, la plupart de ces hommes n'appartiennent-ils pas à cette race du vignoble, gaillarde et saine, où l'on rencontre bien plus de mesure que ne le pensent les buveurs d'eau ! Quant au jugement et à l'esprit,... mais n'en disons pas davantage : pas plus que nous, les gens de La-

¹⁾ Au Gros-de-Vaud et dans la plus grande partie du Jorat, pour « cent » on dit *ceint*.

vaux n'aiment la flatterie. Plaignons seulement les malheureux, que leur mauvais estomac éloigne d'eux et empêche de pénétrer dans les hospitalières caves où l'on s'instruit sur tant de choses tout en prenant les traditionnels trois verres.

V. F.

La mer et le ministre. — L'écrivain Widmann, dont le *Conteur vaudois* a reproduit une page il y a huit jours, rencontra un jour un pasteur dont la cure était au bord de la mer et qui cependant n'avait jamais voulu monter sur un bateau. Comme il lui demandait la raison de cette aversion, l'ecclésiastique répondit naïvement :

— Aller en mer, mille fois non ! on y est trop abandonné à la main de Dieu.

Oh ! — Maman ! C'est indigne, c'est la plus grande des insultes !

— Qu'est-ce qu'il y a, ma fille ?

— Pense ! Mon fiancé vient de me retourner ma photographie, en mettant sur le paquet : « Echantillon sans valeur ».

POUR LES ENFANTS

On débite aux enfants — et même aux grandes personnes — un certain nombre de petites phrases qui semblent être de l'hébreux et auxquelles ils n'entendent rien, d'autant plus qu'elles sont prononcées avec volubilité.

Ecrites comme elles se prononcent, ces phrases font peut-être la joie des partisans de la nouvelle orthographe phonétique.

Voici :

Stanislas : — *C'tène y s'lasse.*

Similiter diversitas : — *Six militaires, dix verres, six tasses.*

Mènavènès : — *Mes navels naissent.*

Lâtôtè trouya : — *Latte ôlée trou il y a.*

Murgatè latotétroucifè racimi : — *Mur gâté, latte ôlée, trou s'y fit, rat s'y mit.*

Pianio cayaniba : — *Pie a nid haut, caille a nid bas.*

Abiscouti grainsmouli abiscou grainsmout — dialogue supposé entre un meunier et un tailleur : — *L'habit se coud-il ? Le grain se moude-il ? L'habit se coud. Le grain se moude.*

Vernapado topana cococi : — *Ver n'a pas d'os, taupe en a, coq aussi.*

Polsonporetua celnimi versimi largata : — *Paul son porc tua, sel n'y mit, ver s'y mit, larè gâta.*

Cocao vernao ratapatéou poulanna pioci : — *Coq a os, ver n'a os, rat a pattes et os, poule en a, pie aussi.*

Chaviro chamipataro robrulapatacha patachakitaro : — *Chat vil rôl, chat mit patte à rôl, rôl brûla patte à chat, patte à chat quitta rôl.*

Tonté tatil ôté tatou : — *Ton thé l'a-t-il ôté ta toux ?*

Un taderi tentalera, le ratenté tataleri : — *Un tas de riz tenta le rat, le rat tenté tâtâ le riz.*

C. P.